

Coup de projecteur

Trois cabinets sur la décision en appel scellant le sort d'Intégrale Prépa

C'est l'histoire d'un conflit d'actionnaires pour lequel il aura fallu plus d'une décennie avant d'en connaître l'issue. Par un arrêt du 3 décembre, la cour d'appel de Paris a restauré dans leurs droits d'associés Christophe Cadet et Isabelle Ancelin, qui étaient devenus actionnaires minoritaires de l'institut de formation Intégrale Prépa via un apport d'actifs fin 2015, aux côtés de l'actionnaire-fondateur historique Victor Raccah. Mais celui-ci ayant précédemment redéfini l'actionnariat par le biais d'un « coup d'accordéon » ayant conduit à l'exclusion de l'ancien associé minoritaire, Jean-Louis Roque, ce dernier en avait contesté le bien-fondé. Il aura fallu un référé du tribunal de commerce, en 2015, deux arrêts de la cour d'appel en 2020 et 2021, validant le

volet capitalistique et l'apport d'actifs, puis un pourvoi en cassation, statuant dans le sens opposé, avant que la cour d'appel ne soit amenée à se prononcer récemment en formation de renvoi, en déboutant les héritiers des protagonistes historiques. Ces derniers sont donc condamnés à payer 25 K€ au titre de l'article 700 du code de procédure civile à chacun des deux associés rétablis dans leurs droits. **Saul Associés** a représenté Christophe Cadet, avec **Benjamin Chouai**, associé, et **Lisa Gordet**. **François Kopf** et **Mathieu Della Vittoria**, désormais associés de **Linklaters**, ont accompagné la famille Roque. **Aldébaran** a assisté la famille Raccah et Intégrale Prépa, avec **Fanny Rocaboy**, associée, et **Clémence Andouche**. ■

Deals

Deux cabinets sur une décision en faveur de SNCF Gares & Connexions

Dans une décision du 20 novembre (publiée le 9 décembre), l'Autorité de régulation des transports a tranché en faveur de SNCF Gares & Connexions dans le différend qui l'opposait à la Région Nouvelle-Aquitaine concernant les redevances applicables aux prestations régulées en gare. L'opérateur de gestion ne devra donc pas modifier rétroactivement le document de référence des gares (DRG) 2020 – où l'entité publique voulait notamment ajouter de nouveaux critères de modulation des redevances. **UGGC Avocats** a conseillé SNCF Gares & Connexions, avec **Philippe Hansen**, associé, **Mehdi Bekkali** et **Elliot Eloire**. **D4 Avocats** a assisté la Région Nouvelle-Aquitaine, avec **Aurélien Burel**, associé, et **Matthias Michel**, of counsel.

Six cabinets sur la cession de l'activité Powertrain Sensors de Valeo

C'était une option rendue publique dès l'automne 2024. Comme annoncé alors, Valeo vient de finaliser la vente de son activité Powertrain Sensors à un consortium d'investisseurs réunis autour de l'industriel chinois Sinotech. Il lui a transmis cet ensemble réunissant trois sites industriels – dans le Calvados, à Mondeville, mais aussi en Chine et au Mexique –, produisant des capteurs pour moteurs et autres systèmes utilisés dans les véhicules pour particuliers et les poids lourds. **Aurès** a conseillé Valeo, avec **Jean-Christophe Devouge** et **Christophe Perchet**, associés, **Kaïs Boussadia** et **Shanon Minguez**, tout comme **Cot Law** en concurrence, avec **Jean-Mathieu Cot**, associé, mais aussi **King & Wood Mallesons** en droit chinois et **Baker McKenzie** en droit mexicain. **Haiwen & Partners** a représenté les acquéreurs, à Shanghai, tout comme **LPA Law** sur les aspects de droit français.

Trois cabinets sur le MBI de Fizzy Distribution

C'est par le biais d'un buy-out orchestré par le nouveau dirigeant Christian Autié et les investisseurs Finorpa et Bpifrance que le producteur familial nordiste de confiseries Fizzy Distribution aborde une nouvelle étape de son existence. Créé en 1978 et déployé autour du concept de la « confiserie ludique », il va bénéficier de l'expérience de cet ancien d'Auchan

Retail Vietnam et de Me Groupe International pour continuer son expansion à l'étranger, tout en élargissant la cible de sa clientèle et en capitalisant sur son studio de création pour imaginer de nouveaux concepts différenciants. Avec ses 80 salariés, il présente un chiffre d'affaires de l'ordre de 17 M€. **Nova Société d'Avocats** a accompagné les investisseurs, avec **Olivier Nett**, associé, et **Erwan Savoia**. **Baroso Tricarico & David** a conseillé le nouveau dirigeant, avec **Christelle Baroso**, associée. **SmarTime Avocats** a représenté les cédants, avec **Guillaume Lefebvre**, associé.

Kelten Avocats sur le LBO de Miditraçage-Esvia

Pour continuer sur la voie de la croissance, Miditraçage-Esvia accueille un nouvel actionnaire majoritaire : InnovaFonds. Créé en 1978 à Apt, celui qui se présente comme une référence en marquage au sol et en signalisation routière dénombre actuellement douze agences et près de 400 collaborateurs – pour un chiffre d'affaires d'environ 40 M€. Engagé dans un processus de transmission du fondateur vers le management historique, il ambitionne de consolider ses positions régionales et son offre de services par le biais d'opérations de croissance externe. Une option favorisée par l'intervention dans un secteur d'activité encore très fragmenté. **Kelten Avocats** a conseillé InnovaFonds, avec **Laurent Simon** et **Sabine Prades**, associés, et **Anna Brustel**, à Lyon. **Kelten Avocats** a représenté le fondateur et sa famille, avec **Isabelle Passalacqua**, associée, et **Amandine Coteron**, à Villeneuve-lès-Avignon. ■

Deux cabinets sur le financement de 2501.ai

Quelques mois seulement après avoir engrangé 2 M€ en pré-amorçage, 2501.ai s'enrichit de 8 M€ supplémentaires à l'occasion de son tour d'amorçage. Elle reçoit cette nouvelle enveloppe de CUSP Capital et d'Axeleo Capital, les nouveaux entrants accompagnés pour l'occasion par les investisseurs déjà présents – tels que Galion.exe, Kima Ventures et Bpifrance. Une trajectoire dynamique qui trouve sa justification dans le segment d'intervention de la start-up : la création de solutions d'agents IA pour automatiser la maintenance des infrastructures IT et cloud. **Jeantet** a conseillé CUSP Capital, avec **Karl Hepp de Sevelinges**, associé, **Georges-Dominic Sardi** et **Clara Sourin**. **Saul Associés** a accompagné la start-up, avec **Fabrice Epstein**, associé, **Paola Nicolai** et **Emma Poët**. ■